

Réforme des pôles territoriaux : la FFSB appelle à préserver l'expertise indispensable aux élèves sourds.

Avec le soutien de ses partenaires associatifs et scolaires, la Fédération publie un *Position Paper*, un document de position qui présente ses analyses et ses propositions concernant la réforme des pôles territoriaux prévue en septembre 2026.

À quelques jours de la fin de l'année scolaire, les regards se tournent déjà vers la rentrée de septembre 2026. Cette rentrée sera marquée par l'entrée en vigueur de la réforme des pôles territoriaux. Afin d'anticiper ses conséquences pour les élèves sourds dans l'enseignement ordinaire, la Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB) publie aujourd'hui un *Position Paper* contenant des propositions concrètes destinées à préserver un accompagnement spécialisé de qualité.

Élaboré en collaboration avec des écoles spécialisées, des associations et des professionnels de la surdité, ce *Position Paper* a été transmis à Madame la Ministre de l'Enseignement, Valérie Glatiny, ainsi qu'aux députés de la Commission de l'Enseignement du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La FFSB soutient pleinement l'objectif d'une école plus inclusive. Chaque élève, quelles que soient ses particularités, doit pouvoir bénéficier d'un enseignement de qualité et d'un accompagnement adapté à ses besoins.

Toutefois, la réforme prévue pour septembre 2026 soulève une préoccupation importante.

L'élargissement de l'accompagnement à un plus grand nombre d'élèves constitue une avancée positive. Mais si cette évolution ne s'accompagne pas de moyens suffisants, le risque est de voir diminuer le temps d'accompagnement, le soutien spécialisé et l'expertise disponible pour chaque élève.

Pour les élèves sourds, cette expertise est essentielle.

La surdité ne se résume pas à une perte auditive. Chaque élève présente des besoins linguistiques, communicationnels et éducatifs qui lui sont propres. Certains utilisent principalement la langue des signes de Belgique francophone (LSFB), d'autres le français oral, le LPC ou plusieurs modes de communication complémentaires.

Accompagner ces élèves demande des compétences spécifiques, développées depuis de nombreuses années par les écoles spécialisées, les professionnels et les associations de la surdité. Cette expertise constitue un véritable savoir-faire qu'il est indispensable de préserver.

Les principales propositions de la FFSB

- ✓ Garantir des moyens suffisants afin de maintenir un accompagnement de qualité pour chaque élève sourd.
- ✓ Renforcer la formation des professionnels aux spécificités de la surdité, de la LSFB et des différents modes de communication.
- ✓ Renforcer la collaboration entre les écoles, les pôles territoriaux, les familles et les associations spécialisées.

✓ Créer un pôle spécialisé pour la surdité afin de préserver, développer et transmettre cette expertise.

« *L'inclusion ne peut pas se limiter à une présence dans la classe. Elle doit permettre à chaque élève de comprendre, de participer et de réussir. C'est cette vision que nous défendons à travers notre Position Paper, avec des propositions concrètes pour préserver l'expertise dont les élèves sourds ont besoin.* »

— **Basil Gomes, chargé de missions politiques et auteur du *Position Paper* à la Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB)**

Pour la FFSB, cette réforme représente une opportunité de renforcer l'école inclusive, à condition qu'elle préserve les compétences spécifiques dont les élèves sourds ont besoin pour apprendre dans les meilleures conditions.

Être dans une classe ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir comprendre, participer et réussir.

Une école réellement inclusive est une école où chaque élève peut apprendre, communiquer, participer pleinement à la vie de la classe et développer tout son potentiel.

La FFSB réaffirme sa volonté de poursuivre un dialogue constructif avec le Gouvernement, les établissements scolaires, les pôles territoriaux, les familles et l'ensemble des acteurs concernés afin de construire une réforme qui garantisse aux élèves sourds les mêmes chances de réussite que leurs camarades.

Le *Position Paper* complet est disponible sur le site de la FFSB :

 [Position paper – Pôles territoriaux – FFSB](#)

Contact presse

Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB)

Vanessa PICRON, Chargée de communication

 communication@ffsb.be - 0497/65 25 48

 www.ffsb.be